

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
LM/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 MARS 2010

DELIBERATION

OBJET : Dénomination de rues

Rapporteur : Brigitte LE LIBOUX

Il est proposé au conseil municipal de dénommer la rue suivante :

- Voie entre la rue Dupuy de Lôme et l'avenue capitaine Marianne :
rue du village de Kerdiret

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités », après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- APPROUVE cette dénomination ;
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le maire,

Loïc LE MEUR